

Saint-Hélen

Conseil (suite). Unanimité pour le Plui

C'est à l'unanimité que les élus ont approuvé, jeudi, le transfert de compétence en matière de Plui à Dinan Communauté. « Le Plui permet d'élaborer un projet de territoire à une échelle mieux adaptée que celle de la commune et d'avoir une approche cohérente en matière d'urbanisme, d'habitat et de déplacements, mais aussi de protection de l'environnement et de mise en valeur des paysages », a expliqué Pascal Perrin. Olivier Boixière a fait part de sa crainte de perdre, au niveau communal, une compétence essentielle : « Je suis d'accord sur le projet, mais je veux émettre quelques réserves. Nous risquons

d'être dilués dans la masse. Les procédures vont être de plus en plus technocratiques. Quel sera le pouvoir de la commune pour s'opposer aux décisions ? Il faut qu'on tire notre épingle du jeu et se positionner sur ce qu'on veut pour la commune. » Le maire a rappelé : « Certes, les contraintes seront plus fortes que par le passé. Mais, nous sommes 26 communes sur le territoire, avec des sensibilités différentes, et toutes, voulons avancer dans le bon sens. »

Un comité de pilotage de 52 membres (deux référents par commune) sera mis en place à Dinan Communauté.

À suivre